

Une démarche intégrée pour une approche-programme réussie

Principes directeurs

- Une **démarche pragmatique** permettant de générer des changements durables en adéquation avec les besoins des étudiant(e)s et plus largement ceux de la société.
- L'**engagement** et la **considération** des individus appelés à comprendre et s'appropriier les changements.
- La **responsabilisation** du porteur de dossier et des parties prenantes dans la mise en œuvre des changements.
- Des **stratégies adaptées** aux enjeux et à la réalité vécue par les individus tout au long de cette transition.
- Des **communications** fréquentes, mobilisantes et transparentes.

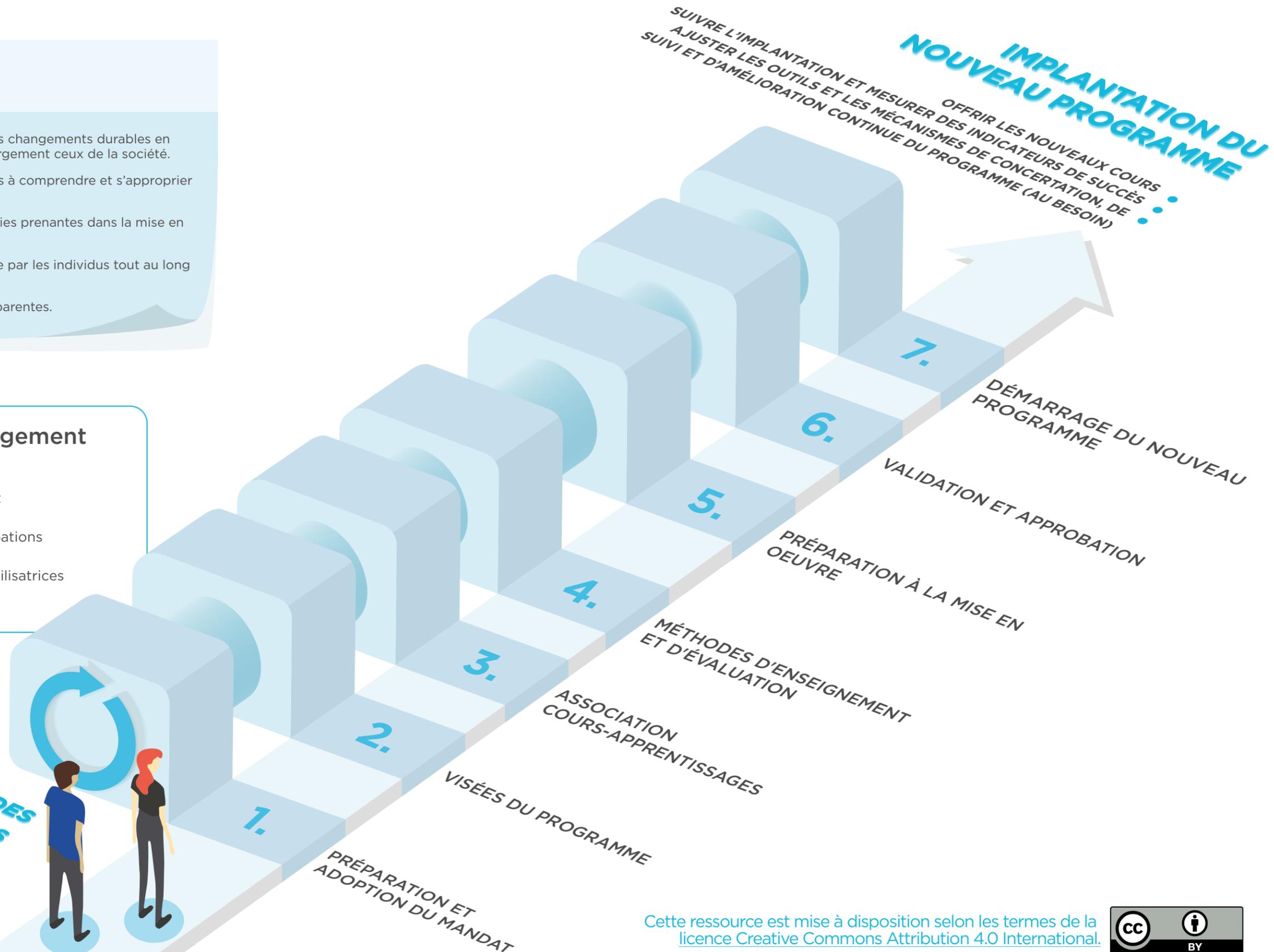
Accompagnement du changement à chaque étape



- Mesures d'adhésion et d'appropriation
- Analyse des préoccupations et des impacts
- Communications mobilisatrices
- Stratégies de soutien

IDENTIFICATION DES ÉLÉMENTS DÉCLENCHEURS

- Agréments
- Évaluation de programme par le BPQ
- Exigences professionnelles
- Besoins des étudiant(e)s
- États des lieux
- Planification stratégique



Une démarche intégrée pour une approche-programme réussie

Les étapes de transformation d'un programme

1.

PRÉPARATION ET ADOPTION DU MANDAT

- Définir la portée et les objectifs du projet
- Mettre en place la gouvernance du projet
- Analyser les enjeux et évaluer la capacité des équipes à intégrer les changements
- Déterminer des mesures et des indicateurs de succès

2.

VISÉES DU PROGRAMME

- Définir le profil de l'étudiant(e) à la sortie du programme
- Élaborer le référentiel de formation

3.

ASSOCIATION COURS-APPRENTISSAGES

- Analyser les cours actuels en fonction du référentiel de formation et des objectifs de changement du programme
- Élaborer l'offre de cours révisée du programme

4.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'ÉVALUATION

- Choisir des méthodes pédagogiques en fonction des apprentissages visés
- Élaborer les outils d'évaluation
- Définir les moyens de remédiation et de suivi des apprentissages

5.

PRÉPARATION À LA MISE EN OEUVRE

- Finaliser les outils de programme
- Prévoir les ressources nécessaires à la mise en œuvre du programme
- Identifier les mécanismes de concertation, de suivi et d'amélioration continue du programme

6.

VALIDATION ET APPROBATION

- Préparation et dépôt du dossier du projet de réforme aux fins de validation et d'approbation par les instances facultaires et institutionnelles

7.

DÉMARRAGE DU NOUVEAU PROGRAMME

- Créer ou modifier les cours
- Élaborer les plans de cours
- Opérationnaliser l'organisation des trimestres
- Diffuser l'information sur le nouveau programme